

HAÏTI/ÉDUCATION

## Accord tripartite pour la promotion de l'éducation aux droits des enfants

À l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) et dans le cadre du renforcement des systèmes de mécanisme de protection de l'enfance, l'organisation Terre des Hommes Suisse (TdHS) a signé un protocole d'accord avec le Chapitre haïtien de l'Association Internationale des Femmes juges (CHAIFEJ) et l'Université d'État d'Haïti (UEH) pour la promotion de l'éducation aux droits des enfants. La signature de cet accord coïncide avec le lancement du programme Éducation aux Droits, au Développement durable et à la Solidarité (EDDDS) de la TdHS en date du 10 décembre 2018.

Par cette convention, nous nous engageons à encourager et à inciter nos partenaires à faire de l'éducation aux droits une de leurs priorités pour l'année 2019 et à formaliser son intégration au curriculum régulier d'enseignement des écoles aussi bien pour le fondamental que pour le secondaire », a annoncé la coordonnatrice de l'organisation Terre des Hommes Suisse (TdHS), Guerty Aimé. Selon les termes de ce protocole d'accord tripartite signé à Palm Résidence, à Pétion-Ville, lors de l'atelier de lancement du programme EDDDS, Terre des Hommes Suisse (TdHS), le Chapitre haïtien de l'Association Internationale des Femmes juges (CHAIFEJ) et l'Université d'État d'Haïti (UEH) se sont engagés à mobiliser leurs ressources et à unir leurs efforts dans la promotion d'une éducation qui vise à former des citoyens responsables et intègres, porteurs de changements.

D'après les prescrits du protocole d'accord, dans le cadre des cas de protection qui nécessitent un traitement judiciaire, le Chapitre haïtien de l'Association Internationale des Femmes Juges (CHAIFEJ) s'engage à apporter une expertise technique à travers trois avocates membres du CHAIFEJ, lit-on. « Une attention spéciale sera portée à la constitution des dossiers de demande de placement judiciaire pour les enfants en situation irrégulière, les cas d'enfants sans acte de naissance et les cas de violence, d'abus et de maltraitance identifiés par les partenaires de la TdHS », mentionne le document de protocole.

Le recteur de l'Université d'État d'Haïti, Fritz Deshommes, de son côté, a salué en des termes forts cet accord trouvé entre l'Université d'État d'Haïti (UEH), Terre des Hommes Suisse (TdHS) et le CHAIFEJ sur la promotion de l'éducation aux droits des enfants. « Cet accord de partenariat a été conclu à point nommé. Et l'Université d'État d'Haïti s'engage à impliquer 14 étudiants par année à raison de sept étudiants chaque six mois dans des stages et travaux de recherche liés à l'enfance en danger et à favoriser l'intégration de ces étudiants dans l'accompagnement fourni par les partenaires de TdHS aux enfants en difficulté. Ces



étudiants participeront de plein droit à l'évaluation, la documentation et le suivi des cas de violence, de traite, d'abus et de maltraitance d'enfants. Ils seront également impliqués dans la préparation et le suivi des dossiers lors des procédures judiciaires de traitement », garantit M. Deshommes.

Il a, entre autres, promis d'encourager les étudiants ayant terminé leur cycle de licence au niveau des facultés impliquées (Faculté des sciences humaines, Faculté de droit et des sciences économiques - Sciences juridiques, Faculté d'ethnologie, Faculté de linguistique appliquée) à réaliser des travaux de recherche et/ou de mémoire axés sur des problématiques liées aux différentes formes de vulnérabilité des enfants, à leurs modes d'expression et/ou au système de protection des mineurs afin de renforcer les données et analyses disponibles et permettre une meilleure orientation des politiques publiques en direction des enfants.

À travers le programme d'Éducation aux Droits, au Développement durable et à la Solidarité (EDDDS), l'organisation Terre des Hommes Suisse (TdHS) s'engage à promouvoir les interactions entre les autres signataires de la convention et ses partenaires dans l'optique d'un renforcement mutuel, tenant compte de la spécificité de leurs missions respectives. Plusieurs activités sont prévues pour l'année 2019 consacrée d'ailleurs à l'éducation aux droits des enfants : réalisation d'un concours de production de leçons sur les droits des enfants avec le personnel des différentes écoles partenaires ; intégration de l'éducation aux droits dans le curriculum régulier d'enseignement des écoles aussi bien pour le fondamental que pour le secondaire ; initiation aux droits pour

le personnel enseignant, initiation aux procédures judiciaires pour les membres des comités de protection de l'enfance et des comités Keeping Children Safe (KCS) ; réalisation d'ateliers créatifs (chants, danse, théâtre, écriture, dessin, photos) avec les enfants sur les droits ; participation à l'exposition organisée par Terre des Hommes Suisse lors de la Marche de l'Espoir d'octobre 2019 ; réalisation d'un forum de commémoration de la CDE en novembre 2019.

Les principaux promoteurs de ces initiatives sont constitués par la coordination nationale de Terre des Hommes Suisse en Haïti, le Chapitre haïtien de l'Association Internationale des Femmes Juges (CHAIFEJ), l'Université d'État d'Haïti (UEH) et six organisations de la société civile œuvrant pour la promotion et la défense des droits de l'enfant (FMS, École la Dignité, École Jardin Fleuri, Foyer Notre Dame de Lourdes, Institution Mixte Saint Charles Borromée, Kay Fanm). Une collaboration sera développée également avec des écoles et centres de formation au niveau de six communes (Pétion-Ville, Port-au-Prince, Carrefour, Léogâne, Cayes, Jacmel, Croix des Bouquets).

Cette Convention signée par Guerty Aimé, M. Fritz Deshommes et la juge Norah A. Jean François qui prend effet dès sa signature, le lundi 10 décembre 2018, est conclue pour une durée de deux (2) ans et prendra fin le 31 décembre 2020. ●

Peterson Jean Gilles

